

Flash BELLOY

Mars 2021



Mise sous surveillance du département de l'Oise à compter du samedi 25 février 2021 et port du masque obligatoire.

Avec d'autres départements, l'Oise fait ainsi partie des territoires mis sous surveillance du fait d'indicateurs épidémiologiques en aggravation.

Cette dégradation est appréciée au regard de plusieurs indicateurs : un taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants, une part de variants supérieure à 50 % parmi les tests réalisés, une pression hospitalière critique et une circulation virale qui s'accélère. Dans l'Oise, le taux d'incidence connaît une évolution haussière.

Cette surveillance ne signifie pas que des mesures complémentaires sont prises immédiatement. Il n'y a pas à ce stade de mesure de confinement pour le département de l'Oise.

Toutefois, le port du masque est maintenant obligatoire dans toutes les communes de l'Oise jusqu'au 28 mars prochain inclus.

Cela implique que même lorsque vous promenez votre chien, vous devez porter un masque.

PAQUES : DISTRIBUTION

Nous vous informons qu'une distribution sera faite dans le village par les élus pour célébrer PAQUES. En effet, cette année, il ne sera pas possible de se réunir.



REPORT DES ELECTIONS EN JUIN 2021

Les deux tours devraient avoir lieu les 13 et 20 juin prochain.

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées. Des mesures spécifiques seront mises en place. La loi reporte les élections pour le renouvellement

- ✓ des conseils départementaux ;
- ✓ des conseils régionaux ;

Un décret de convocation des électeurs à paraître doit confirmer les dates des scrutins qui ont été annoncées.

Les mandats des conseillers actuellement en fonction qui avaient été élus en mars 2015 sont prolongés jusqu'à juin 2021.

Pour ces scrutins, des aménagements sont prévus, notamment chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France).

Les volontaires seront les bienvenus pour la tenue du bureau de vote.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Monsieur le Maire.

